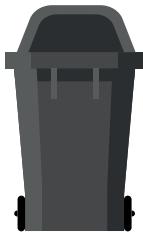


GRILLE DE TARIFICATION 2026

Une grille de tarification a été établie pour chaque mode de collecte.
Deux factures sont envoyées par an.

1 Collecte en porte-à-porte



Volume du bac individuel	Abonnement annuel d'accès au service	Prix d'une levée
80 litres		3,40 €
140 litres		5,95 €
240 litres		10,20 €

Accès occasionnels aux conteneurs de regroupement :

Volume du tambour	Prix d'une ouverture de tambour
40 litres	3,40 €
60 litres	5,10 €
80 litres	6,80 €

2 Collecte en points de regroupement



Volume du tambour	Abonnement annuel d'accès au service	Prix d'une ouverture de tambour
40 litres		1,60 €
60 litres		2,40 €
80 litres		3,20 €



Accès en déchetterie : ce qui évolue en 2026

Depuis le 1^{er} janvier 2026, 10 passages en déchetterie sont inclus dans l'abonnement.

Avant	À partir du 1 ^{er} janvier
12 passages inclus	10 passages inclus 5€ le passage supplémentaire

Pourquoi ce changement ?

- Préserver la qualité du service,
- Mieux répartir les accès,
- Maîtriser les coûts
- Encourager la réduction et le tri des déchets.

Aujourd'hui, 87% des ménages utilisant les déchetteries fréquentent 10 fois ou moins les sites sur l'année.

Des solutions pour réduire ses déplacements :



Regrouper ses apports.



Donner ou réemployer.



Composter ses déchets verts.



Rapporter en magasin.

Pour vous accompagner dans le tri de vos déchets alimentaires et déchets verts, la Communauté de Communes propose des solutions de compostage (composteurs pour le jardin, lombricomposteur pour le compostage d'intérieur).



Scannez-moi !
pour réserver
un composteur.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Vous pouvez contacter le service de gestion des déchets.

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Tél : 02 51 63 69 29
gestion-dechets@paysdemortagne.fr
www.paysdemortagne.fr